

n°91
Juillet 2018



Village coup de coeur

SerVON

Mag'

Votre magazine municipal d'information



Animation au stade de France

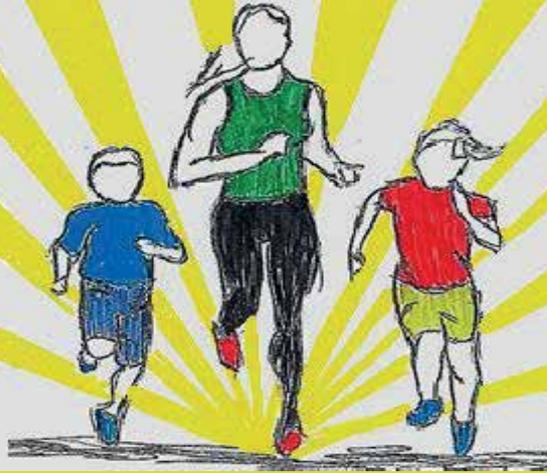


Cross des écoliers



Dossier Incivilités

www.servon.fr



LA SERVONNAISE 2018

dimanche 30 septembre

rendez-vous à 9h00

Organisée par la Mairie de SERVON et un groupe de coureuses

Cour de l'Orme

Bénéfice 100%
S.E.S.S.A.D.

Servon

Course familiale ou Marche
Pour Tous

4 kms

8kms

12kms

APF
France
handicap

Sandra PEDRO / Ne pas jeter sur la voie publique

Animations de 9h à 13h

Tarif : 12€* _ Inscription obligatoire pour tous _ gratuit pour les enfants de moins de 10ans

(*) + 0,59€ de frais de gestion

Mail : laservonnaise@gmail.com

Inscription en ligne sur le site : www.servon.fr



En direct de la mairie

Hommage à M. Stabile	p6
Délibérations du conseil municipal	p7
Cérémonie du 8 mai	p8
Infos Travaux	p9

Dossier du trimestre

Incivilités, assez !	p10
----------------------------	-----

Bien vivre à Servon

Fête du théâtre intercommunale	p13
Fête des associations	p13
Vide-greniers en centre village	p13
Journées de l'environnement	p14
Fête du village	p15
Activités du CCAS	p16

Enfance et jeunesse

Challenge communal de la prévention routière	p17
En route vers le collège	p17
Cross des écoliers	p18
Séjour en Char à voiles	p19
Rencontre intercommunale	p19
Fin d'année à l'accueil de loisirs	p20

Loisirs et plaisirs

Les assistantes maternelles fêtent Pâques	p21
FC Servon au stade de France	p21
Photo Club Servon 77	p22
Mille-pattes à l'ouest !	p22
Salon de printemps du CLAS	p23
Fin d'année festive avec le CLAS	p24

Pages pratiques

Calendrier des ramassages	p25
Association Fnath	p25
Carnet de l'état civil	p25
Restructuration de l'hôpital Forcilles	p26
Démarchage abusif, gare aux arnaques	p26

Agenda

Photo de couverture : Journées de l'environnement, nettoyage de printemps le 3 juin 2018





*Vous souhaitez
faire
paraître une
publicité
dans le bulletin
municipal ?*

*Contactez le service communication
au 01.64.05.50.11 ou par mail
communication@servon.fr*

6^e semaine nationale
du chien guide **17-24 sept. 2017**

*Un chien guide
pour aller de l'avant*



DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
Journée Portes Ouvertes
Entrée libre de 10h à 18h

**ZOÉ
DESBOUIS**

Diététicienne – Nutritionniste

06 45 26 11 40

zd.dieteticienne@gmail.com

Centre paramédical du Parc
Rue d'Artois 77150 LÉSIGNY



Retrouvez le programme
des associations sur
WWW.SEMaine-CHENGUIDES.FR



Lieu-dit « Le Poteau »
RD 319
77170 Coubert
☎ 01 64 06 73 82



105, avenue de
Saint-Maurice
75012 Paris
☎ 01 43 65 64 67


SERVON MAG⁷ - 07/2018 - N°91

Édité par la ville de Servon
15 rue de la Poste 77170 Servon
www.servon.fr

- **Directeur de la publication** : Marcel Villaça
- **Responsable de la rédaction** : Solène Darques
- **Ont participé à ce numéro** : Jean-Rémi Bertrand, maire-adjoint, les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations
- **Crédit photo** : Mairie de Servon
- **Impression** : Emergence
1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon
ISSN : 0999 - 8861
- **Régie publicitaire** : Service communication - communication@servon.fr
- **Tirage** : 1 600 exemplaires

J'ai reçu le 3 mai dernier la mission de conduire les affaires de la commune de Servon. La disparition brutale de Dominique **STABLE** laisse un grand vide. Je tâcherai de poursuivre les actions en cours, aidé par mes collègues du conseil municipal dans le cadre des différentes commissions.

Les travaux des terrains de football avancent très bien, avec une inauguration programmée début septembre. Les membres du Football club sont ravis d'entamer la saison sur ce nouvel équipement qui complète les structures sportives déjà existantes. Quant aux travaux du Chemin du Pâtis, la réception devrait se faire dans le courant du mois d'août, si nous ne rencontrons pas de soucis. L'hiver rude que nous avons subi a dégradé nos voiries. Les réfections sont en cours. Les orages très violents que nous avons connus ont mis à mal certains de nos équipements. Nous mettons tout en œuvre pour limiter l'impact de ces désagréments auprès des habitants.

Les festivités n'ont pas manqué ces dernières semaines qu'elles soient communales ou associatives avec des records d'affluence, preuve du dynamisme de notre territoire. Les enfants ont été à l'honneur avec la fête du centre de loisirs, le challenge communal de la prévention routière, le cross des écoliers ou encore la remise des récompenses aux élèves de CM2. Certaines manifestations initiées par Dominique comme la fête du village ou les journées de l'environnement s'inscrivent durablement dans le paysage des animations communales et sont toujours autant appréciées par les Servonnais.

Les vacances d'été approchent et nombre d'entre vous vont quitter leur domicile. Pensez aux OTV (Opération Tranquillité Vacances). Un second agent de police municipale est en cours de recrutement. Un troisième agent viendra compléter l'équipe. Nous attendons également les autorisations afin de poursuivre l'installation de caméras vidéo sur les points stratégiques de la commune.

Je vous souhaite de belles vacances estivales et je vous donne rendez-vous le samedi 8 septembre pour le forum des associations.

M. Marcel VILLAÇA

Maire de SERVON

La mairie vous accueille

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Tel : 01 64 05 10 23 Fax : 01 64 05 50 10

Site internet : **www.servon.fr**

E-mail : mairie.servon@wanadoo.fr

Hommage à M. Dominique STABILE

C'est avec beaucoup de tristesse que le conseil municipal et le personnel communal vous annonçaient le décès brutal de M. Dominique STABILE, Maire de Servon depuis 2008 des suites d'un infarctus.



Dominique STABILE s'est de longue date investi dans la vie de notre commune où il s'est installé en 1995. Elu au sein du conseil municipal en 2001, il devient maire-adjoint en charge de l'animation et de la vie culturelle. Il a, à ce titre, développé les animations communales, dont certaines sont devenues incontournables. Il a également œuvré à consolider les liens entre les associations et la mairie. De ces deux mandats en tant que Maire de Servon (2008 - 2014) émergeront des projets audacieux tels que la création d'une résidence pour Séniors, l'aménagement de l'avenue du Parc, la mise en conformité de la commune avec la loi SRU*, le développement des liens avec la communauté de communes de l'Orée de la Brie, l'extension du parc de la Roseraie, la création de deux zones commerciales le long de la RN19, la rénovation de l'église ...

*SRU : Solidarité et Renouveau Urbain

Les élus de la communauté de communes prennent la parole :

« Dominique était un ami.

Nos relations de travail s'étaient transformées en amitié. Avec lui, jamais de problème car c'était un homme carré, rapide, où tout était bien structuré.

Comme j'aime à le répéter, nous pouvons travailler sérieusement sans se prendre au sérieux et avec Dominique ça collait parfaitement car c'était un homme plein d'humour, toujours de bonne humeur.

Dominique va beaucoup me, nous manquer.»

M. Jean Laviolette

*Maire de Brie-Comte-Robert
Président de l'Orée de la Brie*

« Au-delà d'être un Maire passionné pour sa ville, un 1er vice-président déterminé pour la communauté de communes de l'Orée de la Brie, Dominique est devenu au fil des années un ami. Avec ses valeurs et son humanité, il est de ceux qui s'impliquent sans compter, sans calculer et sans jamais renoncer. Passionné par son territoire, visionnaire et surtout ardent défenseur de ses projets, je suis fier et heureux d'avoir eu la chance de le côtoyer, de travailler et d'apprendre à ses côtés. Au nom de tous les Chevriards, mes pensées vont à sa famille et ses proches qui étaient, pour en avoir beaucoup parlé avec lui, une vraie source d'inspiration pour lui.»

M. Franck Ghirardello

*Maire de Chevry-Cossigny
Vice-président de l'Orée de la Brie*

« Varennes-Jarcy a rejoint la Communauté de communes de l'Orée de la Brie en janvier 2016. C'est à ce moment que j'ai fait plus ample connaissance avec les maires. Dominique m'a alors transmis la délégation du développement économique. J'ai mesuré combien il s'était investi dans ce domaine, en particulier pour la réalisation de la zone d'activités de part et d'autre de la Nationale 19. Combien il était fier de sa concrétisation. Je sais qu'il aurait tant aimé voir aboutir la seconde tranche dont il savait seulement depuis quelques mois que tous les obstacles étaient franchis pour permettre son démarrage. Dominique laisse un grand vide dans notre équipe. C'était un homme passionné par son métier d'élu, impliqué, pragmatique, mais également rempli d'humour et de bienveillance.»

M. Jean-Marc Jubault

Maire de Varennes-Jarcy / Vice-président de l'Orée de la Brie

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal est consultable en mairie, sur les panneaux d'informations municipales ainsi que sur le site internet : www.servon.fr

Conformément au premier alinéa de l'article L. 2122-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'élection du nouveau maire se fait dans la quinzaine suivant le décès du maire en exercice. De ce fait, un conseil municipal extraordinaire a eu lieu le jeudi 3 mai 2018.

Séance du 3 mai 2018 :

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Dominique STABILE, Maire. A l'unanimité, Madame Anne-Marie JANOT a été désignée secrétaire de séance. Le compte-rendu de la séance du 22 mars 2018 est approuvé, à l'unanimité. La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Marcel VILLAÇA, premier maire adjoint.

- Installation de Madame Ketty RODACH en qualité de conseillère municipale.
- **Election du Maire** - Monsieur Marcel Villaça est élu Maire **[18 voix pour]** à la majorité absolue.
- **Election des adjoints au Maire** - La liste «Servon notre village M. VILLAÇA» a obtenu la majorité absolue **[18 voix pour]**.
- Prise en charge des frais d'obsèques, de sépulture et d'hommage du maire **[Unanimité]**

Présentation des adjoints au Maire



Mme Marie-Christine BROYER
Adjointe chargée de l'animation, de la culture et de la vie associative
animation@servon.fr



Madame Christine HERITIER,
Adjointe chargée des finances et de la vie économique
comptabilite@servon.fr



Monsieur Marc AUGER
Adjoint, chargé de l'urbanisme et de la qualité de vie
urbanisme@servon.fr



Monsieur Jean-Rémi BERTRAND,
Adjoint chargé de la communication et des relations extérieures
communication@servon.fr



Madame Martine CHEINEY,
Adjointe chargée des affaires sociales et du logement
servicesocial@servon.fr



Monsieur Jacques DECHELETTE,
Adjoint chargé des affaires scolaires de l'enfance et de la jeunesse
servicescolaire@servon.fr

Séance du 17 mai 2018 :

- Délégation du conseil municipal au maire **[Unanimité]**
- Election de M. Villaça membre au sein de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie **[18 voix pour, 5 abstentions (Mmes BOUTEILLY, MARTIN GAUTIE, MM. RALLIERE, DUBAL et ROBERT)]**
- Désignation de Mme MARSADIE, membre titulaire et Mme JANOT Anne-Marie, membre suppléant au sein du syndicat intercommunal de la petite enfance **[Unanimité]**
- Désignation de M. Villaça membre délégué au sein du SyAGE **[19 voix pour, 4 abstentions (Mmes BOUTEILLY, MARTIN GAUTIE, MM. RALLIERE, DUBAL)]**
- Désignation de M. Villaça membre délégué au sein du SIESS **[21 voix pour, 2 abstentions (MM. RALLIERE et DUBAL)]**
- Désignation de M. Villaça membre délégué au sein du SIGEIF **[22 voix pour, 1 abstention (M. RALLIERE)]**
- Désignation de M. Villaça membre délégué au CNAS **[22 voix pour, 1 abstention (M. RALLIERE)]**
- Désignation de M. Dechelette membre au sein du comité d'administration de la Caisse des écoles **[Unanimité]**
- Désignation de Monsieur DECHELETTE, membre de la commission des affaires scolaires, enfance et jeunesse **[Unanimité]**
- Fixation de l'indemnité du maire et des adjoints **[18 voix pour, 5 abstentions (Mmes BOUTEILLY, MARTIN GAUTIE, MM. RALLIERE, DUBAL et ROBERT)]**
- EFIDIS SAHLM – garantie d'emprunt suite à réaménagement de la dette auprès du crédit foncier de France **[18 voix pour, 5 abstentions (Mmes BOUTEILLY, MARTIN GAUTIE, MM. RALLIERE, DUBAL et ROBERT)]**
- Fixation des tarifs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs **[Unanimité]**
- Salon des artistes : participation financière de 15€ - 29/30 septembre **[Unanimité]**
- Autorisation du Maire à signer le contrat avec le groupe « REVIEW » pour un montant de 3.160 euros TTC pour la fête du village **[Unanimité]**
- Réhabilitation des réseaux d'assainissement dans diverses rues – demande de subvention à hauteur de 400 000€ **[Unanimité]**
- Modification du tableau des effectifs du personnel **[Unanimité]**

Cérémonie du 8 mai et médailles d'honneur du travail



Le mardi 8 mai, les Servonnais étaient invités à venir commémorer la victoire des Alliés de la Seconde Guerre Mondiale. Le cortège est parti de la mairie pour se rendre au monument aux morts, puis devant la stèle du souvenir. M. le Maire, Marcel Villaça a lu le discours ministériel avant le traditionnel dépôt de gerbe. Au cours de la cérémonie conviviale qui a suivi, les élus ont eu le plaisir de remettre aux convives présents le diplôme de la médaille d'honneur du travail qui récompense leur ancienneté de services.



Médaille d'honneur
ARGENT
M. Gilles KOUVTANOVITCH
Mme Cécile MEUNIER
M. Didier MICHOT

Médaille d'honneur
VERMEIL
M. Didier CLAUDE
M. Yves DOUCHET

Médaille d'honneur
OR
M. Bernard LAURENT
Mme Nadine PERE
Mme Sophie STABILE
Mme Florence VIMBERT

Médaille d'honneur
GRAND OR
M. Pierre GOURNAY

Infos travaux



Rue de la Marne

La préparation des terrains pour la première phase de constructions de la résidence «les Jardins d'Antan», rue de la Marne se termine.

Bientôt les premières constructions sortiront de terre, alors que la seconde phase de travaux de cette résidence sera entamée.

Chemin du Pâtis

Les travaux de rénovation de la voirie et de création d'une liaison douce (piste cyclable et piétonnière) suivent leurs cours.

Le rond point Pâtis – République – Villemenon sera bientôt rénové.

L'ensemble de ces travaux devant être terminés à la fin du mois de juillet avec la remise en double sens du Chemin du Pâtis.



Fleurissement de la commune



Parc de la Roseraie

Les traitements de compactage et de surfacage des terrains sont terminés et laissent la place à la mise en œuvre des agencements techniques (drainage, vestiaires, parkings,...) avant la pose prochaine des revêtements des terrains.

Le planning est maintenu grâce à l'efficacité des entreprises et ce malgré les intempéries.

Incivilités : ASSEZ !



Le respect des règles de civilité dans notre espace de vie, notamment en matière de tranquillité publique et de propreté, constitue une forte attente des Servonnais, à juste titre.

Les incivilités peuvent revêtir plusieurs formes. Elles sont progressivement devenues synonyme de désordre, de nuisances, d'impolitesse, de malveillance. Ces manquements au civisme ordinaire empoisonnent notre quotidien. La liste de ces incivilités est grande : crachats, attroupements, chahuts, violence, tags, pollution sonore, dépôts sauvage, mégots qui traînent, déjections canines sur le trottoir, insultes ...

Vous trouverez dans ce dossier un rappel des règles élémentaires de vie commune ainsi que les sanctions liées au non-respect de ces règles. Le civisme est l'affaire de tous !



Dégradation salle des Colonnes / Cour de la mairie



Dégradation du panneau «Une naissance, un arbre»



Dépôt d'ordures / Parking de la Poste



**Dépôt sauvage
Rue de Périgny**



**Vandalisme barrière
Rue des Limières**



**Vol de vis de fixation
Aire de jeux du 14 juillet**

■ Dépôts sauvages, ça suffit !

La propreté de l'environnement comme celle de notre commune est l'affaire de tous. Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être tolérée.

Tout objet déposé sur les trottoirs en dehors des dates et horaires de collectes prévues par la commune est considéré comme un dépôt sauvage. Les encombrants sont collectés le 3ème mardi du mois, ni avant, ni après. La liste des encombrants collectés est disponible sur le site www.sietom77.com



Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975) et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Depuis quelque temps, la municipalité ainsi que de nombreux Servonnais ont constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères sur la commune et particulièrement à l'entrée et à la sortie de la Francilienne et sur les parkings.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :

- Nuisances olfactives,
 - Dangers sanitaires,
 - Et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.
- Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. **Nous informons les auteurs de ces indélicatesses qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros.** Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage. Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables. Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.



■ Nuisances sonores domestiques



L'émission de bruit est inhérente à l'activité humaine. Néanmoins, certains de ces bruits peuvent être considérés comme des nuisances sonores. La loi civile et quelquefois la loi pénale permettent de faire mettre un terme ou de réduire des bruits persistants. Néanmoins, il existe des bruits incontournables tels que pleurs d'enfants, ouverture et fermeture de portes, déchargement de colis lors d'une livraison, etc.

L'arrêté municipal du 14.10.96 (faisant suite à l'arrêté préfectoral du 11.07.96) limite l'utilisation des tondeuses à gazon et autres appareils pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage aux jours et heures suivants :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours de semaine,

- de 9h à 12 h et de 15h à 19h le samedi,

- Interdit les dimanches et jours fériés.



■ Règles de Stationnement

Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément. L'arrêt d'un véhicule est interdit sur les passages prévus pour les piétons.

Différents parkings sont à la disposition des automobilistes sur la commune pour faciliter l'accès au centre-ville, à la mairie, à la maison médicale... Une zone bleue a été mise en place sur les parkings de la Poste et des Vergers. **A compter du mois de septembre, le non-respect de la zone bleue sera systématiquement verbalisé.**

Des disques de stationnement sont à votre disposition gratuitement en mairie. 164 places de stationnement sont également disponibles à quelques mètres : parking de l'école, parking du 14 juillet, de la mairie. Pensez-y !



Les places de parking pour les personnes en situation de handicap sont exclusivement réservées aux personnes détenant une carte de stationnement « Carte mobilité inclusion ».

Le non-respect de cette règle entrainera une verbalisation à hauteur de 135€ (majorée à 375€) en vertu de l'article R417-11 du code de la route.

■ Chiens et déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. **En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.** Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).



Appel au civisme

Vous constatez des incivilités dans votre quartier, une dégradation des biens ou du domaine public : contactez le secrétariat des services techniques ctm@servon.fr ou la police municipale au 01.64.13.90.37. Il existe également un formulaire spécifique dans votre espace citoyen sur le site internet de la mairie www.servon.fr

Ne laissons pas le comportement de quelques-uns détériorer notre environnement et notre cadre de vie si agréable. La mairie s'engage à lutter contre l'ensemble des incivilités en alliant la prévention (journées de l'environnement par exemple) et la répression.

L'intercommunalité fête le théâtre

La fête du théâtre intercommunale, portée par la compagnie à Tour de rôle en collaboration et soutenue par la communauté de l'Orée de la Brie est un projet culturel qui se veut audacieux en proposant simultanément sur le territoire de l'intercommunalité une vingtaine de spectacles répartis dans les quatre communes. Les spectateurs, nombreux, ont pu se régaler grâce à diverses comédies que ce soit des créations de troupes (comme nos Serial Killeuses Servonnaises) ou des adaptations (L'inscription par la Cie du signe à Brie-Comte-Robert). RDV dans deux ans pour la prochaine édition !

Photo 1 : Après la pluie par la Cie du Théâtre Férollais

Photo 2 : Piège pour un homme seul par la Cie des 5 pignons



2.

Soirée des associations

Chaque année, les associations ont plaisir à se retrouver pour un moment de convivialité autour d'un pot de l'amitié. Deux nouvelles associations Taekwondo et Cantos de Portugal font leurs premiers pas dans le paysage associatif Servonnais. Nous leur souhaitons longue vie.

FORUM DES ASSOCIATIONS : RDV le samedi 8 septembre 2018 de 10h à 17h, salle Roger Coudert

Vide-greniers en centre ville

Très beau succès pour ce vide-greniers organisé par Le bar-tabac le Servonnais, le FC Servon en partenariat avec la mairie. Une centaine d'exposants ont pris possession du centre-ville et de la Rue Pierre Guérin dans le but de désengorger les greniers, les caves et de faire de bonnes affaires.

Le soleil était au RDV ce samedi 20 mai, la bonne ambiance également grâce à la présence de musiciens, des balades en poney, des voitures anciennes et des commerçants du centre village. Très tôt le matin, les exposants se sont emparés des emplacements pour y installer caisses de vêtements, vaisselles, jouets, accessoires... Les associations «Automobile Club de Sivry-Courtry» ainsi que «Sucy Classique Club» et des particuliers exposaient de vieilles voitures sur le parking de la Poste. Un road trip dans la campagne briarde était proposé aux volontaires grâce à un road book, façon rallye. Les plus belles autos ont reçu un prix.

Merci à tous les participants et bénévoles pour leur implication.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le 12 mai 2019.



Animation musicale à XL Pizza



Récompense des plus belles «anciennes»



Journées de l'environnement : Record pour cette 8ème édition

Retrouvez toutes les photos de ce week-end en scannant ce flashcode avec votre smartphone ou tablette



Pour cette huitième édition, nos journées de l'environnement se déclinaient une fois de plus sur deux jours proposant des animations tout au long de ce week-end spécial de sensibilisation.

Samedi 2 juin, les promeneurs ont pu découvrir la ferme pédagogique, les différents stands présents dans la cour de la mairie. Le concours photos autour du thème « Le ciel dans tous ses états » a eu un vif succès.

Félicitations aux vainqueurs :

Prix mairie Adulte : *Pierre La Porte*

Prix du public Adulte : *Hervé Ravenet*

Prix mairie Enfant : *Sylvanyse Brulefair Loris*

Prix du public Enfant : *Elio Camuzat*

Le dimanche 3 juin, le grand nettoyage de printemps a rassemblé plus de 200 participants, un record ! La mairie remercie chaleureusement ses nombreux partenaires grâce à qui l'organisation de cette journée est rendue possible. Retour en images sur ce beau week-end ensoleillé.



Ferme pédagogique



Les stands dans la cour



La benne bien remplie



Nos courageux ramasseurs



1er prix de la tombola : un vélo électrique !

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les sponsors qui ont contribué, financièrement ou sous forme de dons au succès de ce week-end.





Attention, village en fête !

C'est dans un esprit très festif que s'est déroulée cette quinzième édition de la fête du village le samedi 23 juin.



Discours d'inauguration de Mme Broyer, maire-adjoint en charge de l'animation de la culture et de la vie associative

C'est un évènement attendu et apprécié des Servonnais tant pour la convivialité qui y règne que pour la qualité des animations proposées tout au long de cette journée. Le parking de la mairie accueillait les plus téméraires grâce à des structures géantes, murs d'escalade, trampolines. Les associations servonnaises très impliquées dans le déroulement de la journée ont offert aux participants jeux, démonstrations diverses et variées ainsi que de la restauration. Enfin, quatre groupes se sont succédé sur scène pour fêter la musique, l'été et le plaisir d'être ensemble.



L'équipe du Taekwondo lors de la démonstration



Les structures de jeux pour les grands et les petits





Les activités du CCAS

Sortie à Briare

Située dans le département du Loiret, en région Centre, Briare est surtout connue pour ses émaux et son célèbre Pont Canal construit au 19ème siècle (1890-1896) sur l'un des plus anciens canaux de France. Une visite vous est proposée :

le Jeudi 6 septembre
9h - 18h - Tarif : 40€/pers

Cette sortie, **réservée aux personnes de 60 ans et plus**, comprend un déjeuner sur le Canal de Briare ainsi qu'une visite guidée de la ville en petit train. Renseignements et inscription auprès du CCAS



Chantal FAY vous accueille
au CCAS en mairie

01.64.05.87.64 / servicesocial@servon.fr

Atelier D-Marche

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France), propose à partir du 24 septembre 2018 de 9h45 à 11h15 sur cinq séances de 1 heures 30, un atelier «D-marche» qui consiste à augmenter, de façon durable, votre nombre de pas au quotidien. Marcher permet d'améliorer sa santé et de renforcer la prévention de certaines maladies. C'est aussi une excellente activité pour entretenir sa mémoire et préserver son capital osseux...

Une réunion d'information est organisée le lundi 17 septembre 2018 de 9h45 à 11h15 salle du Conseil où toutes les modalités d'inscription et le déroulement de ces séances vous seront communiqués.

Plan canicule, faites-vous connaître

En vertu de la loi du 30 juin 2004, chaque mairie doit tenir un registre des personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile, susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence. Ce recensement est effectué à la demande des personnes concernées, de leurs proches ou d'un tiers. Il concerne les personnes :

- âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- adultes handicapés résidant à leur domicile, bénéficiaires de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension de la sécurité sociale, d'une pension militaire ou reconnues comme travailleurs handicapés.

Inscription au registre communal / Plan d'alerte et d'urgence pour les personnes isolées

Nom / Prénom :

Date de naissance : Adresse :

.....

Téléphone : Mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Date et signature :

Challenge communal de la prévention routière



Remise des récompenses, cour de la mairie le 28 mai 2018

Ces actions de sensibilisation et d'éducation font partie des missions de la Police Municipale qui débutent, tous les ans, dès le printemps. En mars, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de la butte aux bergers préparent le challenge communal de Prévention Routière par le biais d'épreuves théoriques. Après la théorie, place à la pratique dispensée par un agent de police municipal au cours du mois de mai. La cour de la halle se transforme en véritable piste routière. Félicitations aux trois gagnants qui repartent avec un très beau VTT : **NOWACKI Duncan, GROS Arthur, BRAQUET Nathan**

Tous les participants ont été récompensés, notamment d'un casque de vélo (port obligatoire pour les enfants de - de 12ans) grâce à la mobilisation des sponsors. *Nous les en remercions chaleureusement.*



SEMAFF SODDIF Le Servonnais Euro IIS



En route vers le collège

Sous les yeux de leurs professeurs, tous les élèves de CM2 ont reçu un cadeau des mains de Marcel Villaça, maire de Servon. Il s'agit de la calculatrice qu'ils utiliseront pour leurs quatre années de scolarité au collège. Un cadeau à la fois utile et symbolique pour ce passage dans l'enseignement du second degré.



Nos futurs collégiens lors de la remise des calculatrices

Caisse des écoles

La caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le maire. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degrés dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire), que ce soit dans l'enseignement public ou l'enseignement privé.

Je souhaite souscrire à la caisse des écoles

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Montant de la souscription (en toute lettre) :

Bulletin à rapporter en mairie - 15 rue de la Poste / SERVON
 Accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public



Cross des écoliers

Samedi 16 juin, cette année encore, les associations de parents d'élèves, avec le concours de la mairie organisaient le cross des écoliers dans une ambiance festive et colorée. De la petite section au CM2, à chaque âge son parcours! Les parents d'élèves se sont aussi prêtés au jeu de la course. Chaque participant est reparti avec une médaille et de quoi reprendre des forces.

Petit Section Filles

Nellie GANDOIS
Anais LEVEILLE
Lisa CORCEIRO

Moyenne Section Filles

Sara KHODIR
Leane TISSIER
Anais MARTINI

Grande Section Filles

Romane FEGNOUX
Maeva CRUZ
Manon BORONAT

CP Filles

Keyna HAYES
Emma TATRUNG
Elise AUDEBERT

CE1 Filles

Eva RAVENET
Cloe NIOLET
Chloé HEUZEY

CE2 Filles

Emma TISSIER
Tyfaine SILVA
Shana HAYES

CM1 Filles

Maelys REAZEL
Ines RAVENET
Virginie DEPOLTAVTSEFF

CM2 Filles

Alix MAGIN
Clara ORSONI
Aaliyah SOUFFI

Petit Section Garçons

Esteban SILVA
Ryan SAYAVONG
Noham SLITI

Moyenne Section Garçons

Mathéo MARMET
Mathéo MAURER
Nolan MAGIN

Grande Section Garçons

Théo CASSETTE
Titouan THIRIET
Eliott ARTHUR-XAVIER

CP Garçons

Sean SAMJAWON
Allan LORNE
Ithiel RATSIMBAZAFY

CE1 Garçons

Kylian LORNE
Dylan CARREIRA
Jean-Danny MERION

CE2 Garçons

André AGUER
Clément PEREIRA
Alexandre SOUCHET

CM1 Garçons

Constant CHATELAIN
Alois CROUILBOIS
Thibaut DELOFFRE

CM2 Garçons

Jewenn HORTH
Julien BOUDAS
Julien PELLOUSIO



Petite section Filles



Petite section Garçons



Moyenne section Filles



Moyenne section Garçons



Grande section Filles



Grande section Garçons



CP Filles



CP Garçons



CE1 Filles



CE1 Garçons



CE2 Filles



CE2 Garçons



CM2 Garçons



CM2 Filles



CM1 Filles



CM1 Garçons

Vacances de printemps à l'accueil de loisirs

Des vacances ensoleillées pour ce début de printemps ...

Les enfants ont fait le plein de jeux d'eau. Nous avons également été à plusieurs reprises à la piscine de Brie-Comte-Robert où nous avons profité du bassin en extérieur. Les 6/10 ans ont pris de la hauteur à Hapik puisqu'ils ont fait de l'escalade avec différents types de mur. Une belle découverte. Les plus petits ont rendu visite aux animaux du zoo de Férolles Attilly que nous connaissons bien. Mais ces vacances étaient surtout l'occasion de préparer notre projet de fin d'année (voir p.20).

Séjour en Char à voile réussi !

Un très bon séjour organisé pour 17 enfants de 6 à 10 ans et 4 adultes à Boulogne-sur-Mer.

Durant ces vacances, le groupe d'enfant a pu s'initier au char à voile, plusieurs d'entre eux savent à présent en faire comme des pros. Nous avons visité l'aquarium Nausicaa et assisté à un spectacle d'otaries. Les enfants en ont pris plein les yeux en découvrant la ville de Berck et sa rencontre internationale des cerfs-volants. Le soleil était au rendez-vous tout au long du séjour pour le plus grand plaisir des enfants et de l'équipe d'animation. L'auberge de jeunesse était accueillante, sa cuisine a été bien appréciée des enfants pour ses frites et ses desserts. Merci à l'équipe d'animation qui a été dynamique et motivée tout au long du séjour et qui a permis aux enfants de profiter à fond de leurs vacances.



Rencontre intercommunale et repas à l'espace jeunes



Les vacances des jeunes ont été placées sous le signe de l'échange avec les jeunes des communes voisines.

Tout d'abord il y eut la journée intercommunale Interco'go sous la forme d'une chasse aux trésors version course d'orientation dans toute la commune de Chevy-Cossigny. Les jeunes des 4 communes de Chevy-Cossigny, Brie-Comte-Robert, Varennes-Jarcy et Servon ont dû se repérer dans la commune, réaliser des défis et résoudre des énigmes.

Des sorties pleines de hauteur avec Hapik (salle avec différentes formes de murs d'escalades) et une après-midi Accrobranche avec les jeunes de la commune de Chevy-Cossigny. Les sorties et soirées ont été des réussites ainsi que les repas du midi où les jeunes se réunissent pour faire leurs propres menus comme des Wraps, des crêpes, des Brunchs. Les jeunes ont été nombreux avec une moyenne de 17 par jour.

Soirée du CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes fêtait la fin de son mandat et de ses deux premières années d'existence. Cette soirée du 2 juin était donc l'occasion de faire le bilan de cette mandature, de présenter les réalisations ainsi que de faire connaissance avec les nouveaux candidats. Les élections ont eu lieu le jeudi 21 juin.

Rêve ta vie en couleur, c'est le secret du bonheur.

Peter Pan

Retrouvez toutes les photos de cette journée en scannant ce flashcode avec votre smartphone ou tablette



L'accueil de loisirs proposait aux familles des ateliers et un spectacle de fin d'année le samedi 9 juin dans la cour de l'école autour du thème «Rêve ta vie en couleurs», clin d'oeil à l'univers de Walt Disney. Plus de 400 personnes étaient présentes pour applaudir un an de travail et de préparation effectués lors des accueils de loisirs et des vacances scolaires.



L'équipe d'animation



Le spectacle des enfants



Les assistantes maternelles fêtent Pâques



C'est avec joie que nous avons rendu visite aux personnes de la résidence inter-générationnelle à l'occasion de la chasse aux œufs organisée à Pâques. Après une collecte fructueuse de chocolats dans les jardins de la résidence, nous avons partagé un moment convivial autour de quelques gâteaux.

C'était notre deuxième visite cette année, nous étions venues à l'occasion de la Chandeleur faire déguster aux résidents les crêpes que nous avons préparées. Ces moments de partage sont toujours un moment de plaisir, nous rapprochons les générations et l'heure du départ est toujours trop vite arrivée pour des «mamies» d'une matinée - **Association ADAMS**



Le FC Servon au stade de France !

Le 8 mai, c'est avec beaucoup de fierté que les jeunes du FC Servon se présentaient sur la pelouse du stade de France pour la cérémonie d'avant match de la finale de la coupe de France opposant le PSG aux Herbiers.

«C'est un beau projet pour nos gamins. Imaginez, à 11 ou 12 ans, aller au Stade de France, marcher sur la pelouse, avec des feux d'artifice et la Coupe qui arrive...» M. Eric ROBLAIN, le Président du club de football de Servon a œuvré durant plusieurs semaines pour que ce projet original puisse voir le jour.

Aidé dans sa démarche par Karine de l'association Kadanses A2 et chorégraphe professionnelle et avec la complicité de José Cardoso, professeur et président de l'association Dans'ervon, ce sont 78 jeunes qui ont répété assidûment leur chorégraphie munis de drapeaux. Le contrat a été pleinement rempli et tous les participants sont repartis des étoiles plein les yeux, des souvenirs plein la tête.

Un grand merci à tous les participants pour ce beau spectacle !



Hommage à Françoise MOURET du Club de pétanque

Le 9 juin, le Pétanque Club de Servon organisait une rencontre amicale au cours de laquelle les joueurs présents venant de différents clubs des environs ont pu découvrir l'extension de terrain réalisée dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc de la Roseaie. A l'issue de cette rencontre, en hommage à Françoise MOURET, secrétaire du Club depuis plusieurs années, une plaque a été dévoilée par Carole sa fille et Michel son époux, en présence de M. Marc AUGER maire-adjoint, de ses amis du P.C.S. et des clubs de pétanque où son sourire et sa personnalité étaient appréciés. **Le Pétanque Club de Servon rappelle à tous que des soirées pétanque sont organisées tous les mercredis de juillet et août à partir de 19h00. Venez nombreux pour vous amuser et passer un bon moment.**



Photo Club Servon 77, bilan annuel

Le Bureau et les adhérents du PHOTO CLUB SERVON77 vous souhaitent la réalisation de belles et bonnes photos pendant vos vacances.... Belles à regarder pour garder des souvenirs sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur ou bonnes à exposer, à faire apprécier en les organisant pour, au final, créer des livres ou des diaporamas. Le PHOTO CLUB SERVON77 vous en a donné des exemples lors de son exposition en mai à la mairie ainsi qu'à la fête du village. Vous pourrez vous aussi nous faire apprécier vos réalisations et



Quelques photos réalisées par les adhérents lors de nos sorties

appréhender cette différence entre belle et bonne photo en devenant adhérent à notre club lors du forum en septembre prochain. Savez-vous qu'en 2017-2018 une trentaine d'adhérents ont participé régulièrement aux réunions, aux sorties à thèmes et aux animations dans une ambiance conviviale et pour objectif de progresser ? Savez-vous que PHOTO CLUB SERVON77 expose de façon permanente une sélection de photos périodiquement réactualisée à la Bibliothèque de Servon ? PHOTO CLUB SERVON77 se fait connaître aussi hors de notre village. Des liens sont établis avec des clubs voisins tels que Lésigny, Mandres les Roses, Tournan, Ponthierry, Melun, Le Mée.... Ainsi vous avez pu faire connaissance avec «Photo Ciné Rétro» que nous avons invité à participer à notre exposition. «Photo Ciné Rétro» a présenté des appareils photos et projecteurs anciens datant aussi de la période de la Grande Guerre dont il sera commémoré en novembre, le centenaire de l'armistice.

Aventures à l'Ouest pour le Mille-pattes

Le club de randonnée servonnais, qui atteint désormais le nombre record de 60 adhérents, propose non seulement des sorties en Seine-et-Marne pendant toute l'année mais aussi des séjours très appréciés des participants.



Celui qui était organisé au mois de mai a réuni 23 personnes, avec pour destination la Côte d'Albâtre et notamment les falaises d'Étretat. Au programme, évidemment des randonnées journalières mais aussi des visites culturelles et touristiques. Ainsi, après avoir descendu à pied la «Valleuse d'Antifer», célébrée par Guy de Maupassant, et rejoint la plage du Fourquet, le groupe a traversé, sous la conduite d'un guide spécialisé, les trois arches successives des fameuses falaises : la pointe de la Courtine, la Manneporte et la porte d'Aval (avec l'aiguille creuse). Un trajet non sans risques : sentiers étroits à flanc de rocher, tunnels à atteindre en mode escalade, échelles métalliques verticales...

Il restait, ensuite, à découvrir les mêmes falaises vues d'en haut, en grim pant jusqu'à la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde, puis à continuer sur les 10 kilomètres de chemin côtier aux à-pics vertigineux pour rejoindre Yport et le lieu d'hébergement. La semaine fut bien remplie par ailleurs, avec un circuit à « vélo-rail » et la découverte de l'activité de « longe-côte », sorte de randonnée sportive en combinaison de plongée, avec l'eau jusqu'aux épaules. Au programme également : le musée Benedictine à Fécamp, le château des Aygues, le Clos Lupin, demeure de Maurice Leblanc, le créateur d'Arsène Lupin. Aussitôt rentrée, l'équipe d'animation s'est attelée à la préparation du séjour d'automne, qui nous conduira dans les Vosges et en Alsace. Nous donnons rendez-vous aux Servonnais au forum des associations, le samedi 8 septembre prochain.



Salon de printemps du CLAS

C'était le RDV annuel à ne pas manquer pour nos élèves artistes des différents ateliers créatifs de l'association CLAS. Ce 23e salon de printemps s'est tenu les 26 et 27 mai 2018, salle Roger Coudert. Du talent à foison autour du thème «Les boutons» et un invité remarquable Monsieur Vovard dont les créations ont enchanté les visiteurs et ravivent les curieux.



Alexandra SICRE lors du vernissage de l'exposition le samedi 26 mai

Prix du concours «LES BOUTONS»

- 1 - Prix mairie : *La robe* - Karine DUFAYE
- 2 - Prix adultes : *Les mains* - Nathalie GAILLARD
- 3 - Prix ados : *L'arbre des amoureux* - Stella LEANZA

Prix visiteurs en peinture:

- Adultes : *Che Guevara* - Réjane THOMAS
- Ados : *Le poing* - Ines RAVENET

Prix sculpture

Extase - Jean-Pierre CHYZAK



1.



2.



3.



Fin d'année festive et colorée pour le CLAS



Le roller fait son Cinéma

Quoi de mieux pour mettre en scène le spectacle de l'année de roller du CLAS que le thème du cinéma? Ce sont différents tableaux qui se sont enchaînés sous les yeux de la directrice de casting au son des BO choisis pour l'occasion (Bandes Originales) : Star wars, Harry Potter, Mission Impossible, La la Land, il y en avait pour tous les goûts, donnant l'envie aux spectateurs de revoir certains classiques ou pourquoi pas de se «faire une toile».



Sur les planches avec Gilles Gourmelen

La troupe des «Exquis mots» animée par Gilles Gourmelen proposait en juin pas moins de 3 représentations jouées par les différents ateliers.

Au programme :

- *Panique à l'hôpital*, une pièce de Kylian Graindorge
- *Une longueur d'avance*, d'Yves Billot
- *Le pire village de France* de Jean-Pierre Martinez, une comédie où les quelques survivants d'un bled moribond, oublié par Dieu et contourné par l'autoroute, décident de créer l'événement pour attirer le chaland. Mais il n'est pas facile de faire du pire village de France la nouvelle destination touristique à la mode... Une belle réussite pour tous nos comédiens en herbe.



Panique à l'hôpital

Opérette du CLAS «La Périchole»

Ce dimanche 10 juin, salle Roger Coudert à Servon, a été donnée «La Périchole» d'Offenbach. Cette oeuvre que l'on a coutume d'appeler «la petite Carmen», est une bouffonnerie lyrique, qui mêle la farce à l'aventure romantique. Dans une mise en scène échevelée de Virginie COLETTE, le public servonnais a été conquis par les rythmes offenbachiens et la verve d'un livret finement ciselé par Meilhac et Halevy, qui reconstitue un Pérou imaginaire du 17ème siècle... Les élèves du conservatoire intercommunal de Marne et Gondoire et du C.L.A.S ont une nouvelle fois fait preuve d'un esprit de troupe irréprochable et d'un enthousiasme communicatif.



«La couleur des sentiments»

«Danser, c'est comme parler en silence. C'est dire plein de choses sans dire un mot.»

Il s'en est pourtant exprimé des sentiments dimanche 17 juin grâce aux chorégraphies proposées sur le thème coloré et sensible des sentiments.





Vous pouvez nous retrouver sur facebook !

Il suffit de saisir « Mairie de Servon »

Calendrier des ramassages

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et objets à jeter et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée.

Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi.

Collecte sélective : vendredi

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 17 juillet, 21 août, 18 septembre 2018

Les encombrants doivent être déposés devant chaque habitation (et non au coin des rues).

Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre soit le 9 juillet, le 13 août et le 10 septembre



La FNATH à votre écoute



La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés vous accueille et vous aide dans vos démarches mais pas seulement. C'est une association reconnue d'utilité publique qui rassemble, guide, conseille, défend et représente les victimes d'accidents du travail, de maladies professionnelles et/ou les personnes en situation de handicap. Mal informés de vos droits, confrontés à des législations parfois complexes, les services de la FNATH sont à vos dispositions dans différents domaines : Juridique, emploi, formation, reclassement par exemple. Adhérez à la FNATH, c'est aussi bénéficier d'avantages spécifiques : un journal d'infos, des remises partenaires ...

Contact pour Servon :
M. Roblain Eric
06.76.76.66.54

Permanence à Brie-Comte-Robert
Le 1er samedi de chaque mois de 10h à 11h
59 Avenue Pasteur - 77170 Brie-Comte-Robert

Carnet d'État Civil

Naissance

Evan **PEREIRA**, né le 06 mars 2018
Fabio **BARTOLOMEU**, né le 27 avril 2018
Baptiste **BUNODIERE**, né le 09 mai 2018
Timéo **VANEGUE**, né le 31 mai 2018

Mariage

Grégrory **SEVALLE** et Fabienne **FALANTIN** le 12 mai 2018

Toutes les informations de cette rubrique sont soumises à l'accord préalable des familles. Ainsi, sans demande des proches, et pour respecter les recommandations de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), la commune n'a pas la possibilité de publier les informations d'État Civil. Si vous souhaitez qu'une information paraisse, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service État Civil pour signer une autorisation de parution dans le magazine.

Restructuration de l'hôpital Forcilles

La Fondation Cognacq-Jay, gestionnaire de l'hôpital depuis 2015, s'engage dans une réhabilitation immobilière totale, visant l'amélioration du confort du patient et de l'efficacité des locaux. Ces travaux répondent aux besoins du projet médical largement renouvelé de l'établissement,

En parallèle de la mise en place de conditions d'accueil et de service optimales pour les patients, le projet développera les activités ambulatoires, limitant les hospitalisations, et les capacités du plateau dédié aux diagnostics de proximité (examens, imagerie...). À l'issue du projet, l'hôpital Forcilles sera en mesure de proposer :

- Un vaste centre de médecine ambulatoire, polyvalent, intégrant activités de cancérologie (chimiothérapie, soins de support), activités à visée diagnostique (pneumologie, diabétologie, obésité) et actes externes nécessitant une double surveillance médicale et paramédicale.
- Un plateau de rééducation-réadaptation et un hôpital de jour de soins de suite et réadaptation polyvalent.
- Un nouveau service de consultations polyvalent ;
- Une unité de consultations non-programmées, en médecine générale
- Une unité de pneumologie renouvelée, regroupant différentes modalités d'hospitalisation, dont les soins intensifs
- Un nouveau service de médecine polyvalente
- Un nouveau plateau d'endoscopie

L'opération permettra ainsi de doter le département d'un hôpital de médecine et réadaptation performant, tourné vers l'innovation et visant à offrir un parcours de prise en charge complet aux patients atteints de maladies chroniques. Cette opération vient compléter d'importants investissements déjà consacrés au site, notamment en radiothérapie, pneumologie ou soins palliatifs.

Démarchage abusif : gare aux arnaques !



La commune met en garde la population et l'invite à prendre contact avec la police municipale pour signaler ce type de faits. Des individus se présentent chez des particuliers, souvent âgés pour leur proposer, de manière insistante, différents services ou produits. Si vous êtes démarchés par ces personnes, n'acceptez en aucun cas, ne faites aucun paiement et ne vous engagez sur aucun document. Signalez leur passage à la police municipale (en téléphonant au 17 ou en vous rendant à la gendarmerie) en précisant si possible :

- leur nombre et leur(s) description(s)
- le(s) véhicule(s) utilisé(s)
- le type de produits utilisés ou vendus
- le prospectus (ou tout type de documentation) qui vous a été remis.

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



Avant de partir en vacances , ayez les bons réflexes

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police, à la police municipale ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile ! Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Vous pouvez remplir un formulaire directement au commissariat ou sur internet www.servon.fr
Rubrique > Votre mairie en ligne sur la page d'accueil



Le départ soudain de Dominique Stabile constitue une grande perte pour notre équipe et nous le regrettons tous. Toutefois, les activités de la commune doivent se poursuivre dans la sérénité. Nous avons un mandat à achever avec un programme que nous nous attacherons à finaliser. Notre équipe se resserre autour de notre nouveau maire, Marcel Villaça. Nous avons accueilli un nouveau conseiller et un maire adjoint qui se sont mis à la tâche sans tarder.

Plusieurs chantiers sont en cours : création de liaisons douces sur le chemin du Pâtis et réfection des voiries qui ont subi de lourdes dégradations du fait des intempéries. D'autres aménagements en cours au parc de la Roseraie avec la création des terrains de football qui seront livrés dans les temps quoi qu'en disent certaines rumeurs. Nos sportifs pourront bénéficier dès la rentrée d'équipements de qualité.

Nous resterons à l'écoute des Servonnais et ne manquerons pas de vous consulter et de vous informer lors des prochains projets que nous souhaitons réaliser pour améliorer la vie dans notre commune.

Les beaux jours arrivent enfin et notre équipe vous souhaite de très bonnes vacances.



Nous nous associons sans équivoque à l'hommage rendu à Monsieur Stabile ancien Maire de Servon. La disparition brutale d'un homme politique engagé ne permet que le respect de cet engagement.

Notre village rentre maintenant dans une phase «d'interim» de l'équipe actuelle jusqu'aux prochaines échéances municipales. La conduite des affaires en cours n'enrayera malheureusement pas les décisions déjà enterminées. L'urbanisation va s'accélérer, entraînant notre village et son environnement déjà dégradé, dans un scénario peu adapté aux besoins et choix des Servonnais. Il faudra beaucoup plus que de la bonne volonté et de la sympathie pour que Servon ne devienne pas le lieu de prédilection des choix des promoteurs ou de l'état. Les désengagements constants de l'Etat vis à vis des collectivités, ainsi que les choix municipaux inadaptés laissent apparaître les fragilités financières qui ne nous permettront pas de maintenir Servon dans la quiétude souhaitée.

Agenda

Juillet

■ **Dimanche 1er**
Spectacle de portugais
Salle Roger Coudert



■ **Vendredi 13 - Fête Nationale**
- **RDV 21h30** *Salle Roger Coudert*
pour la retraite aux flambeaux
- **23h** **Feu d'artifice**
Parc de la Roseraie
- **23h15** : **Bal populaire**
Salle Roger Coudert



Septembre

■ **Lundi 3**
Rentrée des classes
Ecole de la Butte aux Bergers

■ **Samedi 29 et dimanche 30**
Salon des artistes
Salle Roger Coudert

■ **Samedi 8 de 10h à 17h**
Forum des associations
Salle Roger Coudert

■ **Dimanche 30**
Course pédestre
«La Servonnaise»
Rues de Servon

Octobre

■ **Samedi 13 à 20h30**
Pièce de théâtre Adultes
Salle Roger Coudert

■ **Dimanche 14 à 15h30**
Pièce de théâtre Enfants
Salle Roger Coudert

Ouverture de la bibliothèque

■ Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
■ Tous les vendredis après-midi de 16h15 à 19h00
■ Le samedi de 10h à 12h30
09 53 88 34 96 / Mail : biblioservon@gmail.com

Maman canard et ses canetons en visite à la bibliothèque

